

DISPENSARE DU BANC DE SABLE (Croix-Rouge), Hanoï

INAUGURATION DU DISPENSARE DU BANC DE SABLE (*L'Avenir du Tonkin*, 17 octobre 1938)

La municipalité a inauguré le matin du samedi 15 octobre le dispensaire du Banc de Sable.

L'inauguration fut honorée de la présence de M. le résident supérieur Y. Châtel et parmi les hautes personnalités administratives, on remarquait. M. le résident supérieur honoraire Tissot, le général Millous, M^{me} la générale Martin, présidente de la Croix-Rouge, mesdames Nouailhetas, Charbonneau, Virgitti, Perroud, M. Deseille¹, secrétaire de la Croix-Rouge, S. E. Vi-van-Dinh, tong-doc de Hadong, le père Caillou, deux religieuses de notre Dame du Rosaire, MM. le docteur Raymond, directeur local de la santé Gaillard, directeur de l'école de médecine, Coedès, directeur de l'École française d'Extrême-Orient, S. E. Vi-van-Dinh, tong doc de Ha-dong [*bis*].

M. le maire de Hanoï Virgitti a prononcé un discours mettant en relief la nécessité d'un dispensaire au Banc de Sable et l'effort de la ville à améliorer la santé et le bien-être des pauvres.

M. le résident supérieur honoraire Tissot² a remercié M. le résident supérieur en ces termes :

Monsieur le résident supérieur,

Laissez-moi vous dire que nous vous sommes très reconnaissants d'avoir accepté de présider l'inauguration du deuxième dispensaire que la Croix-Rouge à la satisfaction de pouvoir ouvrir à Hanoï. La présence du chef du Protectorat nous apporte la confirmation de l'intérêt que lui inspire une œuvre éminemment française, dont le caractère humain, social et hautement bienfaisant devrait amener à nous un nombre toujours croissant d'adhérents. D'ailleurs, j'espère qu'il en sera ainsi désormais.

La sollicitude avec laquelle vous vous occupez d'améliorer les conditions d'existence de nos protégés nous donne l'assurance que votre appui ne fera jamais défaut aux sociétés qui poursuivent le même objectif.

Nous remercions également toute les personnes qui nous ont fait l'honneur de répondre à notre invitation.

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Il y a un peu plus de deux ans, le Comité régional du Tonkin avait envisagé la création, dans un quartier excentrique de la ville, d'un second dispensaire qui aurait été consacré exclusivement à l'élément civil indigène. Plusieurs projets furent examinés tour à tour. Aucun d'eux ne fut retenu. Vous en devinez la raison. Leur réalisation était subordonnée à la construction préalable de bâtiments appropriés. La dépense qu'elle

¹ Henri Deseille (1882-1968) : administrateur de l'Imprimerie d'Extrême-Orient. Voir encadré : www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/IDEO.pdf

² Honoré Tissot (1868-1940) : ancien résident p.i. de l'Annam, président de l'Institut du radium... Voir encadré : www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Institut_radium_Hanoi.pdf

aurait nécessité excédait, je l'avoue sans honte, nos disponibilités financières : il s'agissait, en effet, d'un chiffre de plusieurs milliers de piastres ; toutes nos tentatives pour nous procurer cette somme aboutirent à un échec. Dans les circonstances actuelles, il est vrai, la générosité des bienfaiteurs a des limites forcées et les dons se font plus rares.

Nous nous disposions, non sans regret, à attendre des temps meilleurs, lorsque nous eûmes l'inspiration de nous adresser à la mairie de Hanoï, et l'espoir qui nous abandonnait se ranima et devint une certitude.

La capitale du Tonkin est administrée depuis cinq ans par un fonctionnaire qui comprit, dès sa prise de service, qu'il ne remplirait son rôle qu'imparfaitement s'il se confinait étroitement dans l'exercice de la partie purement administrative de ses fonctions, s'il ne sortait pas des sentiers battus et s'il s'abstenait de prendre des initiatives même osées, que l'évolution du pays exigeait et qu'elle justifierait. M. l'Administrateur Virgitti a le goût de ces initiatives ; il n'hésita donc pas à tourner ses efforts vers la solution de questions sociales d'une haute importance. Nul n'ignore avec quel succès, secondé avec entrain et un dévouement éclairé par les divers chefs de service de la mairie, M. le Dr Joyeux, chef du bureau de l'Hygiène, M. l'ingénieur Fayet notamment, il se fit le promoteur de réformes et procéda à des innovations qui suscitèrent au début un certain scepticisme et furent accueillies avec fraîcheur. Mais un revirement complet se produisit dans l'opinion publique dès qu'on put en mesurer l'utilité et la portée. Ce n'est pas le lieu d'entreprendre leur énumération. Je soulignerai incidemment qu'il fallut à notre maire une persévérance tenace et une énergie sans défaillance pour parvenir au but. L'aménagement du Banc de Sable et la construction de l'infirmerie où nous sommes réunis et qui abritera notre dispensaire réclament toutefois une mention spéciale.

.....
J'eus l'occasion de faire part à M. Virgitti du désir de la Croix-Rouge et de l'entretenir de l'installation éventuelle dans cette infirmerie du dispensaire à créer. Je fus agréablement surpris en voyant que ma suggestion n'était pas repoussée. Je revins à la charge et finalement, nous tombâmes d'accord. C'est donc grâce à vous, mon cher Administrateur-Maire, que nous axons aujourd'hui le plaisir de voir flotter sur ce bâtiment, dont un contrat régularise la mise à notre disposition, le pavillon symbolique de la Croix-Rouge.

Le nouveau dispensaire de la Croix-Rouge sera dirigé, en ce qui concerne les consultations et les soins médicaux, par M. le docteur Cau-xuan-Cam, ancien chef du service de l'Assistance dans la province de Dong-Hoi (Annam). Il sera assisté dans sa tâche par des infirmières de la Croix-Rouge. Les candidates aux divers brevets d'infirmière pourront y faire les stages réglementaires.

Une consultation de nourrissons — ils sont, comme ailleurs, nombreux sur le banc de sable — fonctionnera sous la direction de M^{me} Siffroy. Je rappelle que M^{me} Siffroy fut l'organisatrice de la consultation des nourrissons de notre dispensaire du camp Mangin, qui contribua à améliorer assez sensiblement l'hygiène de l'enfance dans les villages et hameaux environnants.

La Croix-Rouge, fidèle à sa mission de dévouement et de charité, maintient ainsi ses positions au Tonkin, va avec confiance de l'avant sans cesser de veiller au salut des œuvres existantes, créées par un labeur de plusieurs années.

Je vous renouvelle, mon cher administrateur-maire, l'expression de toute notre gratitude.

Après, le Dr Cao-xuan-Cam, futur directeur du dispensaire, montra aux invités les salles de traitement qui, faute de place, sont installées dans le bâtiment de l'infirmerie.
